

## COMPORTEMENT DES RUMINANTS ET RELATION HOMME - ANIMAL (bovin, ovin, caprin)

Le comportement des ruminants est un aspect important dans un élevage, car il peut avoir des impacts sur de multiples domaines : agressivité/calme, fertilité, croissance, production de lait et santé... Bien connaître les comportements des animaux permet d'adapter au mieux les pratiques d'élevage pour avoir une relation de confiance, travailler en sécurité et favoriser le bien-être des animaux et de l'éleveur. Pour répondre à des demandes d'éleveurs de races locales, le CRAPAL organise une formation sur ce thème.

**Jeudi 20 Novembre et Jeudi 27 Novembre 2025**

**De 9h30 à 17h30** Durée : 14h

**En Pays de la Loire, au plus près des inscrits**

### Objectifs :

- Comprendre les comportements des ruminants et être capable de percevoir les signes des animaux.
- Comprendre la relation homme-animal et identifier des leviers pour l'améliorer.

### Programme :

#### Jour 1 :

#### Matin : en salle

- Bases d'éthologie (étude du comportement animal)
  - Codes de vie et structure sociale des troupeaux de ruminants
  - Biologie et physiologie du comportement animalier
  - Le bien-être des animaux en élevage
- > Illustration par des cas concrets, échanges et réponse aux questions des éleveurs.

#### Après midi : avec les animaux, sur une ferme

- Application pratique des connaissances acquises le matin : observation des animaux, compréhension de leurs comportements...
- Principales périodes de la vie des ruminants, réponses aux questions des éleveurs

#### Jour 2 :

#### Matin : en salle

- Retour sur les connaissances de la première journée.
- Retours d'expériences des éleveurs du groupe sur les observations réalisées avec leurs animaux (depuis la 1ère journée).
- Perceptions de l'environnement par les ruminants
- Les modes de relation entre animaux et avec les humains
- Pratiques d'élevage pour améliorer la confiance et la sécurité respectives de l'homme et des animaux.

#### Après midi : avec les animaux, sur une ferme

- Mise en pratique des apports théoriques : observation des animaux...
- Partage d'expériences
- Bilan de la formation - recueil des attentes pour la suite

### Intervenante :

Marie-Christine FAVE, vétérinaire *qui accompagne depuis plus de 20 ans des éleveurs en agriculture biologique, biodynamique ou durable sur la recherche d'une approche globale de l'élevage, l'équilibre comportemental et corporel des animaux, la relation entre l'Homme & les Animaux. Son approche animots-a-mi-mots® allie connaissances fondamentales reconnues ; savoirs traditionnels et approches sensorielles et sensibles du vivant. Certifiée en Bien Etre Animal via le SNGTV.*



**Inscription au plus tard le 10 novembre**

En complétant le [formulaire en ligne](#) (cliquer sur le lien)

Ou auprès  
d'Elise GUIHENEUF  
Animatrice CRAPAL  
07 88 19 74 32  
eliseguihe-  
neuf.crapal@gmail.com

**Public :** agriculteurs, porteurs de projets... ouvert à tous

**Prérequis :** aucun

**Tarifs :** gratuit pour les agriculteurs éligibles à VIVEA et adhérents à une association de race ou variété locale du CRAPAL.

Autres publics : nous contacter.

Infos adhésion à une association du CRAPAL : [cliquer sur ce lien](#)

**Repas :** repas à prévoir par chacun

**Equipements :** prévoir des bottes

Formation labellisée  
Bien Etre animal.

### Modalités d'évaluation :

- Bilan en fin de formation pour évaluer ce que les participants ont retenu et leur satisfaction (remplissage d'un questionnaire et tour de table).

Une attestation de formation sera délivrée aux participants.

### Aides financières pour la formation :

#### Crédit d'impôt formation :

Bien que prolongé à plusieurs reprises, à ce jour, aucune nouvelle prolongation du dispositif n'a été annoncée. Jusqu'au 31/12/2024, il y avait un crédit d'impôt formation (83,16 €/jour de formation plafonné à 40 heures/an en 2024). Montant multiplié par 2 en 2024 (soit 166,32€) pour les entreprises de moins de 10 salariés réalisant un chiffre d'affaires annuel de moins de 2 millions d'euros.

#### Aide au remplacement :

- Le remplacement est possible le jour de la formation ou dans les 3 mois qui suivent.

Une aide de **123 € par jour de remplacement** (7 h) avec proratisation de l'aide si remplacement inférieur à 7 h. Aide du fonds régional de développement agricole.

#### Crédit d'impôt remplacement :

Possibilité d'avoir un crédit d'impôt remplacement de 80% des dépenses engagées, dans la limite de 17 jours/an (durée incluant formation, vacances et maladies) (règle 2024) - en attente de vote du plan de loi de finances pour 2025.

[Plus d'informations sur l'aide et le crédit d'impôt remplacement](#)

Avec le soutien financier de



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.



La Région soutient les races et variétés locales

*Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins spécifiques (aménagements...), contactez la personne contact (page 1) dès que possible et au moins*

CRAPAL Conservatoire des races Animales en Pays de la Loire,  
55 La Moutonnaire, 44260 PRINQUIAU  
contact@crapal.fr 02 40 56 60 00 <https://crapal.fr/>  
Agrément de formation n° 52440766544

**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délivrée par

**ATALIA**  
CERTIFICATION

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
• ACTIONS DE FORMATION